



Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 011-211101753-20260527-DE_2026_023-DE

SLOW

DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2026/23

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 7

« Finances locales »

Séance du Conseil Municipal du 27 mai 2026 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

SOUS-DOMAINE : 7.1

« Décisions budgétaires »

Présents : Christophe BRUNEL, Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Catherine COURSIERES, Denis DUPUY, Martine BETOURNE, Thierry ALIBEU

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent :

OBJET :

Subvention exceptionnelle Chorales d'Issel

Secrétaire : Christophe BRUNEL

Le nombre de conseillers

Municipaux en service

est de : 11

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier et d'un budget prévisionnel adressés par Mme WEIDNER., Présidente de l'association « Les Chorales d'ISSEL », sollicitant une subvention exceptionnelle de 600 € pour l'organisation de la célébration des 25 années d'existence de ces chorales.

Cette fête se tiendra le 20 juin 2026 à la salle polyvalente de la commune

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette attribution.

CONVOCACTION C.M.

EN DATE DU :

21/05/2026

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le CONSEIL :

AFFICHAGE EN DATE

DU : 01/06/2026

DECIDE l'attribution d'une **subvention exceptionnelle de 600 €** au profit de l'association « Les Chorales d'ISSEL » pour la célébration des 25 ans d'existence des chorales sur la commune.

PUBLICATION DE LA

PRESENTE EN DATE

DU : 01/06/2026

ADOpte À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

CERTIFIEE

EXECUTOIRE

PAR RECEPTION

PREFECTURE LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

PAR PUBLICATION

LE :

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 27 mai 2026

PAR DELEGATION

LE :

(signature)

Prénom NOM

Le secrétaire de séance

Christophe BRUNEL



Le Maire d'ISSEL,
Henri POISSON